www.courrieres.fr

l'écho de Courrières

Bulletin d'informations Municipales de Courrières

Octobre 2015 - N° 350

La Ribambelle : quand les enfants s'éveillent

Petite rétro tout en photos...

Guines le 12 septembre : journée ensoleillée et pleine de souvenirs au village Saint Joseph à Guines choisi par le comité du Quartier des Fleurs et du Rotois. Un voyage au coût modique de 10€ par personne au lieu des 45€ grâce aux actions entreprises par le comité et la participation du FPH (Fonds de Participation des Habitants : aide cofinancée par le Conseil Régional et la Municipalité).

Salle Breton le 26 septembre : organisé par Le Volley Club Vétérans, le tournoi de volley a accueilli 9 équipes venues des villes de Courrières, Harnes, La Bassée, Arras, Richebourg et Bauvin pour une compétition très disputée. En fin d'après-midi, Harnes a conquis la 1ère marche du podium suivie de La Bassée et de l'équipe de la Mairie de Courrières.

Foyer Restaurant le 28 septembre : les Délégués de l'Éducation Nationale se sont réunis pour préparer les activités du 1er trimestre de l'année scolaire concernant la sécurité, le bien-être matériel et l'hygiène de nos écoliers. Ils ont accueilli 3 nouvelles déléguées : Mesdames Clotilde Mailer, Mary Dietzinger et Anne-Marie Quentin.

Foyer Restaurant le 7 octobre : l'association A.P.P.H.I.M (Association pour La Pérennisation du Patrimoine Historique et Industriel Minier) a tenu son assemblée générale en présence de Madame Delphine Huot, Conseillère Déléguée aux Affaires Culturelles. Pour l'année 2016, marché de Noël, exposition « Arts miniers » et une rencontre avec les résidents du Foyer Guy Mollet seront au programme.
http://apphim.fr - apphim@apphim.fr - Tél. 06 81 73 87 74

Stade Péri le 7 octobre : Monsieur Christophe Pilch, Maire et Vice-Président du Conseil Régional, est venu à la rencontre des jeunes joueurs de l'ASC Foot dirigée par Monsieur Serge Leignel. Chaque enfant a reçu un ballon de football aux couleurs du Conseil Régional.

Centre Culturel le 11 octobre : week-end chargé pour le comité des Fêtes de La Louisiane, présidé par Madame Annie Mouton, qui avait organisé le samedi 10 octobre la bourse multi-collection et le lendemain celle aux vêtements qui ont attiré beaucoup de Courriérois à la recherche de bonnes affaires.

Le carnet

Naissances

- Léo BETRANCOURT né le 7 septembre 2015 à Seclin
- Jules PETIT né le 8 septembre 2015 à Seclin
- Théo DEWADDER né le 9 septembre 2015 à Courrières
- Nohan RAULT né le 10 septembre 2015 à Lens
- Kameron DELOFFRE né le 15 septembre 2015 à Seclin
- Justine VALENTIN née le 15 septembre 2015 à Seclin
- Adrien FLIEGER né le 19 septembre 2015 à Arras
- Marek RASOAZANANY né le 21 septembre 2015 à Lens
- Lilio MASTAIN né le 22 septembre 2015 à Lens
- Mya MASTAIN née le 22 septembre 2015 à Lens
- Manon BOUTRY née le 30 septembre 2015 à Seclin
- Julia PAILLART née le 3 octobre 2015 à Seclin
- Lucas SPENNINCK né le 8 octobre 2015 à Seclin
- Louna WOSNITZA née le 9 octobre 2015 à Seclin
- Aliya MVUAMA née le 8 octobre 2015 à Seclin

Décès

- Augustin PAMART le 12 septembre 2015 à Bois-Bernard, 83 ans
- Héléna SIEMINSKI veuve NOWAK le 13 septembre 2015 à Courrières, 88 ans
- Lucie WOLNY veuve JURDECZKA le 15 septembre 2015 à Courrières, 92 ans
- Rabha MENIRI épouse AYAD le 23 septembre 2015 à Lille, 65 ans
- Marie COURMONT veuve CLAUSSE le 27 septembre 2015 à Hénin-Beaumont, 90 ans
- Michel DOYE le 29 septembre 2015 à Hénin-Beaumont, 69 ans
- Alfonsa CUFFARO épouse VANDREPOTTE le 1er octobre 2015 à Courrières, 71 ans
- Domenicangelo DELLA FRANCA le 8 octobre 2015 à Courrières, 88 ans
- Denise DUPONT veuve DELEVALLE le 12 octobre 2015 à Hénin-Beaumont, 93 ans
- Jeanne MELLEROWICZ le 19 octobre 2015 à Courrières, 92 ans

Mariages

- Romain POLOWCZAK & Margaux LE ROUX le 3 octobre 2015
- Emmanuel DELANNOY & Charlotte BUISSERET le 17 octobre 2015
- Saïd BANA & Michelle WAQUET le 17 octobre 2015

Visite guidée pour Madame Élodie Degiovanni, Sous-Préfète récemment nommée dans notre région. Monsieur Christophe Pilch, Maire, lui a fait visiter différentes structures de notre commune : Maison de Services Publics, Médiathèque et Ferme Pédagogique. Lors de son passage à la Ferme Pédagogique (notre photo), Madame Élodie Degiovanni n'a pu résister au plaisir de poser en compagnie des enfants.

sommaire

L'écho Municipal — P. 4 à 9

- Une nouvelle carrière pour le centre équestre de la Ferme Pédagogique
- Remise des clés de la nouvelle résidence Pas-de-Calais habitat rue Maurice Tilloy
- Festival de l'Arbre 2015
- Fête du sport - Édition 2015
- Multiaccueil - Relais Assistantes Maternelles « Entre traditions et nouveautés »
- Patrimoine - Saint Piat illuminée
- Des dictionnaires pour les CM2
- En vue des Élections Régionales des dimanches 6 et 13 décembre 2015

L'écho associatif — P. 9

- Baby gym à l'ASCAMAP
- Soleil et visite de notre région pour la délégation de Weissenthurm

L'écho … nomie — P. 10

- Changement de propriétaires : le « Marmara »
- Reprise de l'activité : le Café de la Mairie
- Artisans en difficultés
- Ouverture d'une permanence de soins

Le Travelling — P. 11

- Les prochaines sorties

L'écho annonces — P.12

- En plein dans l'oeil
- Deux chorales, deux concerts
- Évocation Japon
- Bal des années 80 et bourse aux jouets
- Concert de Sainte Cécile de l'Harmonie l'Union Fait La Force
- Concert au profit du TÉLÉTHON

édito

Devant le Conseil municipal du 30 mars dernier, **j'ai souhaité prendre l'engagement de ne pas augmenter les impôts locaux en 2015.**

Et lors du dernier Conseil d'agglomération, **les élus majoritaires ont rejeté l'instauration d'une taxe d'ordures ménagères.**

Il m'apparaît essentiel de **ne pas alourdir la charge fiscale qui pèse sur chaque famille.** La commune assume donc ses missions dans la limite de ses moyens, sans recourir au levier impôts pour augmenter ses recettes.

Mais si le Maire maîtrise la fixation des taux des taxes locales, **c'est l'État qui garde la main sur le fonctionnement général de l'imposition des ménages.**

Ainsi, à l'heure où le Parlement s'attèle à un examen du budget 2016, **j'ai souhaité interpeller notre Ministre des Finances au sujet de l'injustice qui frappe les veufs et veuves depuis la loi votée en 2008, sous la présidence de Nicolas Sarkozy.**

La suppression de la « demi-part des veuves » s'attaque à des personnes victimes d'une situation subie, et vécue dans la douleur : le veuvage.

On sait le coût de la vie plus élevé pour une personne vivant seule, et l'organisation du quotidien plus difficile. Et en devenant imposables, ou en voyant leur revenu fiscal augmenter, **nombre de veufs et veuves ont perdu le bénéfice de l'exonération d'impôts locaux.**

Aujourd'hui, j'attends du gouvernement qu'il prenne la mesure de cette injustice fiscale infligée par Nicolas Sarkozy, et qu'il parvienne à compenser la perte du bénéfice de la demi-part par une **exonération spécifique au veuvage.**

J'espère que nombre d'élus locaux se mobiliseront pour donner de l'écho à cette attente de plus de justice fiscale, et encourageront nos députés à faire bouger les lignes du budget 2016.

Car le travail collectif paie : preuve en est la bataille que nous menons pour l'emploi, à l'heure où le gouvernement annonce une baisse de 0,7% du chômage à l'échelle nationale.

A Courrières, le nombre de chômeurs de longue durée a diminué de 2,7% cette année. Le travail de notre point emploi, à la Maison de Services Publics, se montre donc aussi indispensable qu'efficace.

Alors restons mobilisés, et nous maintiendrons cette dynamique !

Bulletin mensuel - Directeur de la publication : Christophe Pilch - Photos : Guy Szymczak
Conception graphique et Impression : Imprimerie de la Centrale Lens SIRET 358 201 267 000 20
Éditeur : Mairie de Courrières - Tél. 03 21 74 80 20
Dépôt légal : OCTOBRE 2015 - ISSN 1274-8757 - Site internet www.courrieres.fr
Adresse mail : echo@courrieres.fr

Une **nouvelle carrière** pour le **centre équestre** de la Ferme Pédagogique

Pour cette rentrée 2015, les cavaliers du centre équestre ont apprécié de prendre des cours d'équitation dans une nouvelle carrière. En effet, des travaux de drainage étaient nécessaires afin de pouvoir accueillir et donner des cours à l'extérieur le plus longtemps possible dans l'année.
C'est la société Plaetevoet, spécialiste des sols équestres, qui s'est chargée de la réfection et de la mise en forme du site. Cet investissement de 24 643.92€ HT a été étrenné pour la première fois par une vingtaine d'élèves, titulaires du Galop 2, le 13 septembre dernier au cours du concours de sauts d'obstacles interne. En dépit de la pluie et de la grêle, 3 épreuves d'une dizaine d'obstacles ont été proposées afin d'initier les jeunes cavaliers à la compétition. D'autres manifestations, stages, sorties en compétition seront suggérées tout au long de l'année afin que les 190 licenciés du centre équestre puissent progresser et pratiquer leur loisir de façon optimale.

Remise des clés de la nouvelle résidence Pas-de-Calais habitat **rue Maurice Tilloy**

Au début du mois de septembre, les locataires de la nouvelle résidence de Pas-de-Calais habitat – rue Maurice Tilloy, ont eu le plaisir de recevoir leurs clés afin d'emménager dans leurs nouveaux appartements.

La réalisation de ce programme de 23 appartements par Pas-de-Calais habitat, fait partie de la reconstitution au un pour un (un logement démoli correspond à un logement reconstruit) de la totalité des 222 logements qui ont été démolis dans le cadre du dossier de rénovation urbaine du quartier du Rotois, entamé il y a plus de 10 ans.
C'est ce que l'on appelle un site associé au même titre que le quartier Breton (face à l'église) ou celui qui est en cours de réalisation au numéro 14 de la rue des Fusillés, pour ne citer que ceux-là.
Ces nouveaux appartements répondent à la réglementation thermique en vigueur depuis 2012 ; ils sont donc BBC (Bâtiment Basse Consommation). Ce label BBC n'est pas anodin dans la vie quotidienne, car ces logements bénéficient d'une isolation thermique renforcée permettant de limiter de façon conséquente les dépenses énergétiques des ménages occupants.

Festival de l'Arbre 2015

Vitrine de l'engagement des acteurs locaux et de la Région Nord-Pas de Calais en faveur de la forêt depuis plusieurs années, le Festival de l'Arbre revient le dimanche 22 novembre 2015 sur la commune de Courrières. Ce Festival a pour objectif de faire découvrir aux habitants du Nord-Pas de Calais la richesse et les atouts du patrimoine forestier de la région.

2015 : Une année décisive pour le climat

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, Paris accueillera et présidera la 21ème conférence des Nations Unies sur le climat : la COP 21. Il s'agit de la plus grande conférence internationale sur le climat jamais organisée. Elle rassemblera 40 000 représentants et observateurs venus du monde entier.

Afin d'apporter notre petite pierre à cet édifice, nous vous proposons de découvrir le **dimanche 22 novembre 2015** lors d'une balade champêtre, de 10h à 12h, les essences endogènes présentes dans le Parc Sainte-Barbe de Courrières. Si vous êtes intéressés, **le rendez-vous est fixé ce même jour à 9h45 à la Ferme Pédagogique,** rue Jacquard. Dans un souci de bonne organisation et afin de connaître le nombre de participants, nous vous remercions de vous inscrire auprès de Delphine avant le 20 novembre 2015, en appelant le **03 21 20 53 11.**

Une surprise rafraîchissante attendra les promeneurs à l'issue de la promenade…

Venez nombreux !

Fête du sport
Édition 2015

Faire découvrir ou redécouvrir le sport aux Courriérois, voilà le but que s'était fixée cette édition 2015 de la fête du sport.

Le samedi 19 septembre, de nombreux courriérois sont venus à la rencontre de nos associations sportives qui avaient pris leurs quartiers au Complexe Sportif Mendès France : volley, handball, basket, tennis, badminton, parcours de football, arts martiaux, tir, aquagym, kayak, musculation, tir…

Chaque visiteur a pu s'initier à la discipline de son choix ainsi qu'à la manipulation d'un défibrillateur. Les enfants ont aussi pu faire du poney grâce aux animations mises en place par la Ferme Pédagogique et prendre leur 1ère leçon d'équitation. Sur le parking du complexe, les majorettes Les Coralines ont fait plusieurs démonstrations tandis que la Gym Féminine et les ateliers de danse municipaux s'affrontaient lors d'une battle* endiablée sous les encouragements du public.

Le sport : une priorité municipale

Le sport fait partie des priorités de la municipalité et Courrières met à disposition des salles de sport bien équipées. Rappelons que les jeunes Courriérois, âgés de 7 à 17 ans reçoivent un chèque jeune d'un montant de 55 € qui contribue au paiement d'une licence sportive dans un club de la commune. En 2015, 535 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

**Bataille*

Multiaccueil - Relais Assistantes Maternelles « Entre traditions et nouveautés »

Traditions

• En juin : accueil des nouveaux bébés

Chaque année, les nouvelles familles sont accueillies au multiaccueil pour un rendez-vous chaleureux et convivial.

Les bébés, leurs parents mais aussi les grands-parents, les parrains, les marraines, etc. visitent la structure, échangent avec l'ensemble de l'équipe et font connaissance.
Après un spectacle très poétique mis en scène par des membres du personnel, une collation « maison » est proposée à chacun.

• En septembre : retrouvailles après la rentrée des classes

C'est avec grand plaisir et émotion que petits et grands se sont retrouvés à la médiathèque pour raconter comment se sont passés les jours d'école.

Un spectacle de clowns, des albums photos, des boîtes à souvenirs, des rires, du partage et beaucoup de bons moments ont ponctué cette soirée qui marque pour chacun la fin d'une étape et le début d'une autre.

CONTACTS

Le Multiaccueil
(accueil collectif régulier et occasionnel)
43, chemin Saint Roch
62710 COURRIÈRES
03.21.75.18.34
la-ribambelle@courrieres.fr

Le RAM (accueil individuel)
43, chemin St Roch
62710 COURRIÈRES
03.21.75.18.24
ramlaribambelle@courrieres.fr

Nouveautés

• La kermesse au Multiaccueil

C'est dans le grand jardin et sous un soleil radieux que l'équipe de la Ribambelle a organisé le 16 juin 2015 sa première kermesse.

Des stands variés et adaptés à l'âge des enfants animaient cet après-midi de fête pour laquelle les parents ont été nombreux à répondre « présents ».

• Réunions à thème au Relais Assistantes Maternelles

En plus de son rôle d'information et d'animation, le RAM a pour objectif la professionnalisation des assistantes maternelles.

Dans ce cadre, deux réunions ont eu lieu cette année réunissant à chaque fois plus d'une quinzaine d'assistantes maternelles de Courrières et quelques parents.

- Madame DEROITE Nadège, psychomotricienne a lors de cette réunion abordé le développement psychomoteur de l'enfant et le rôle stimulant de l'assistante maternelle dans les activités et les aménagements à proposer aux enfants.

- Madame LEBOEUF, psychologue a permis aux assistantes maternelles d'échanger et d'analyser leurs pratiques professionnelles quotidiennes afin de les affiner, de développer le sens de l'observation et d'assurer un suivi de qualité des enfants dont elles s'occupent.

Patrimoine
Saint Piat illuminée

Commencés en octobre 2014, les travaux de rénovation de l'église Saint Piat ont trouvé leur épilogue ce samedi 19 septembre avec une inauguration où l'histoire et les nouvelles technologies s'étaient alliées pour nous offrir un spectacle « son et lumière » grandiose projeté sur les vitraux.

En présence de Messieurs Christophe Pilch, Maire, Philippe Kemel, Député et de Madame Patricia Rousseau, Conseillère Départementale et Adjointe en charge de la Culture, Monsieur Jean-Michel Petit, Président du Club d'Histoire Locale

et conteur intarissable, a guidé le public à travers plusieurs siècles d'Histoire et d'architecture. Construite en 1532, l'église a été incendiée et en partie détruite lors de la seconde guerre mondiale. Reconstruite, puis rénovée en partie en 1964, elle retrouve maintenant avec ses 8 vitraux complètement rénovés tout son éclat. Outre l'exposition, les visiteurs ont pu admirer le travail des tailleurs de pierre (du Lycée Professionnel Jacques Le Caron d'Arras) qui ont animé pendant 2 jours des ateliers à l'intention des Courriérois. À l'occasion des Fêtes du Patrimoine et du 71ème anniversaire de la Libération, 62 élèves de CM1 et CM2 qui avaient participé aux concours organisés par le club ont reçu des livres pour les récompenser de leur travail lors d'une sympathique cérémonie en Mairie.

A savoir

La commune compte parmi ses nombreuses missions, celle de l'entretien des bâtiments communaux dont les édifices à caractère culturel.

Aussi, le Conseil Municipal a-t-il décidé de faire procéder à la rénovation des vitraux de l'église Saint Piat très dégradés suite à des actes répétés de vandalisme et d'étendre cette opération de restauration aux appuis en plomb et aux grillages de protection extérieure ainsi qu'à la rénovation des murs intérieurs de pierres blanches affectés par l'humidité.

Par ailleurs, les ouvrants de la partie « moderne » de l'église ont été remis en état et la ventilation de la nef a été améliorée.
Ces travaux, d'un coût global de 215000 € TTC pour lesquels ont été octroyées des subventions à hauteur de 50% par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de 25% par le Conseil Départemental, ont été supervisés par Monsieur Poncelet, Architecte en Chef des Monuments Historique, et réalisés par des entreprises spécialisées dans le domaine particulier des travaux sur site classé monument historique.

Des **dictionnaires** pour les **CM2**

Le mardi 13 octobre, lors d'une cérémonie à la salle de l'Harmonie, 154 élèves de CM2 scolarisés dans notre commune qui fréquenteront le collège à la rentrée 2016/2017 ont reçu un dictionnaire encyclopédique illustré pour entrer dans l'univers de la langue française et découvrir notre monde ainsi qu'un dictionnaire d'anglais qui les aidera dans leur apprentissage de la langue de Shakespeare. Monsieur Christophe Pilch, Maire, élus et Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) ont distribué ces 2 dictionnaires dans une ambiance très conviviale.

EN VUE DES ÉLECTIONS RÉGIONALES
des DIMANCHES 6 et 13 décembre 2015

1) MODE D'EMPLOI DU VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence, vous (le mandant) pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place (votre mandataire). **Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la Commune de Courrières, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.** Le mandataire ne peut être porteur que d'une seule procuration établie en France.

Où faire établir sa procuration ?

L'établissement de votre procuration est gratuit et recevable tout au long de l'année. Vous devez vous présenter devant l'une des autorités suivantes (de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail) :

- un officier de police judiciaire (commissariat de police ou gendarmerie)

- le juge du tribunal d'instance ou le greffier en chef de ce tribunal.

Les démarches à accomplir

- Soit le mandant renseigne préalablement le formulaire de vote par procuration mis en ligne à l'adresse http://service-public.fr et l'imprime avant de se rendre auprès de l'autorité compétente. Après être datée et signée par le mandant, cette demande est visée et revêtue du cachet de l'autorité habilitée qui l'adressera à la mairie concernée.

- soit le mandant se présente directement devant l'autorité compétente afin d'établir sa demande de vote par procuration sur le formulaire cartonné habituel et donner les informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).

Dans les 2 cas, l'électeur devra toujours se rendre **personnellement** auprès d'une autorité habilitée afin d'attester de son identité et de sa volonté de voter par procuration.

Les officiers de police judiciaire compétents se rendent au domicile des personnes dont l'état de santé ne leur permet pas de se déplacer (appeler la brigade administrative du commissariat de Carvin au 03 21 79 75 10).

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote muni uniquement d'une pièce d'identité justifiant de son identité.

ATTENTION : Il est vivement conseillé d'établir votre procuration au plus tard le mardi précédant un scrutin : **le défaut de réception de la procuration par la Mairie avant le scrutin fait obstacle à ce que le mandataire participe au vote.**

2) POUR POUVOIR VOTER...

La présentation d'une pièce d'identité est **OBLIGATOIRE** pour pouvoir voter. Les titres permettant aux électeurs de justifier de leur identité sont les suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)

Pour information : la carte d'identité et le passeport peuvent être en cours de validité ou périmés.

Baby gym à l'ASCAMAP

Depuis le mois de septembre, l'ASCAMAP a repris sa nouvelle activité pour les tout-petits, la baby gym. Atelier peu développé dans les communes de la CAHC, la baby gym s'adresse aux enfants de 15 à 24 mois, le mercredi matin au Complexe Sportif Mendès France (à 10h45 - salle du 1er étage). Cette activité est animée par Corinne Dehaudt, diplômée d'état et entraineur à l'ASCAMAP.
Le club a investi dans du matériel spécifique aux bébés et à la petite enfance pour permettre de monter des parcours de motricité pédagogiques et évolutifs. L'objectif de la baby gym n'est pas de former de futurs champions mais de contribuer à l'épanouissement de l'enfant. Le club est labellisé petite enfance et invite les personnes intéressées à venir les rencontrer.
Pour toutes les activités l'association continue ses inscriptions (Tél : 03.21.75.35.06).

Soleil et visite de notre région pour la délégation de Weissenthurm

Le vendredi 2 octobre, à l'invitation de Monsieur Carlier, Président de l'Amicale des Donneurs de Sang, une délégation de 28 personnes emmenée par Monsieur Heim, Maire et Président de la Croix-Rouge, est venue rendre visite à ses correspondants courriérois. Les familles d'accueil ont retrouvé avec plaisir leurs hôtes, bien contents d'arriver après un parcours perturbé par de nombreux bouchons. La journée du samedi a été consacrée à la visite de 2 sites qui sont des témoins et la mémoire de notre région. Le matin, le groupe s'est replongé dans l'histoire du bassin minier en parcourant le centre historique minier de Lewarde. C'est ensuite dans la ville de Douai que s'est déroulée l'après-midi, avec d'une part la visite des salles de l'hôtel de ville et du beffroi et d'autre part un rendez-vous avec la famille Gayant (les géants de Douai) dans leur local, en attente de leur prochaine sortie. Le Dimanche matin a permis au groupe de découvrir les activités et le musée du Club d'Histoire Locale avant de se retrouver pour partager un repas convivial. Afin d'entretenir les liens d'amitié, une nouvelle rencontre est déjà prévue à Weissenthurm en 2016.

Changement de propriétaires

Début juin 2015, Monsieur Gabriel KOCASLAN a repris les rênes du restaurant le « Marmara » situé au numéro 13 de la rue Pasteur.

Restaurant Marmara - 13, rue Pasteur - 62710 Courrières
Horaires d'ouverture : lundi au samedi de 11h à 15h et de 18h à 23h - Dimanche de 18h à 23h
Tél : 03.21.75.63.34

Ce restaurant propose, sur place mais également à emporter, une restauration rapide faite de grillades, sandwichs et burgers mais également de nombreuses spécialités turques ainsi que différents couscous (sauf le dimanche).

Afin d'éviter la file d'attente, n'hésitez pas à passer votre commande par téléphone et à venir la récupérer au restaurant.

Reprise de l'activité

Après quelques travaux de rafraîchissement afin de travailler et d'accueillir les clients dans les meilleures conditions possibles, Patricia LENNE et Daniel BOURLET (ancien cuisinier de la Taverne aux Bières, rue Raoul Briquet) ont ré-ouvert le 11 juillet 2015, les portes du « Café de la Mairie » restées closes depuis de nombreux mois. Cet établissement qui peut accueillir une quarantaine de personnes, propose, en plus de son activité de café, le midi en semaine et le midi et le soir les vendredis et samedis, une petite brasserie traditionnelle revisitée et réalisée avec des produits issus des producteurs locaux. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi que pleine réussite dans leurs projets.

Café de la Mairie
1, rue Louis Breton - 62710 Courrières
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 21h30 - Mercredi de 7h à 21h30
Tél. : 03.21.28.16.98

La situation économique actuelle fragilise le monde de l'entreprise. Afin d'apporter une écoute mais également une aide concrète aux artisans de notre territoire confrontés à des problèmes d'ordre financier, conjoncturel ou personnel, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) a mis en place le 8 juin dernier, un numéro d'appel, véritable SOS des entreprises en difficultés : le 09 72 72 20 60.

Accessible de 8 heures à 17 heures du lundi au vendredi (une messagerie prend le relai en dehors de ce créneau), au prix d'un appel local, ce numéro va permettre à l'artisan (immatriculé au répertoire de la CMA) d'être mis en relation avec le bon interlocuteur, spécialement formé afin de dresser ensemble un premier diagnostic pour évaluer la situation avant la prise d'un rendez-vous pour décider des premières mesures à mettre en place. Chaque situation étant spécifique, il n'y a pas de réponse unique mais plutôt une mobilisation de différents moyens : prises de contact avec les organismes sociaux et de prévoyance, négociations avec les banques partenaires pour étaler le passif, permanence avec des avocats, … ne sont que quelques exemples parmi bien d'autres de la palette d'interventions.

Mesdames et messieurs les artisans, n'hésitez pas à composer ce numéro mis à votre disposition pour vous aider en cas de situation délicate, car plus le problème est connu en amont, plus il a de chances d'être résolu.

Ouverture d'une permanence de soins

Madame Karine Lobry, infirmière diplômée d'Etat, installée au 57B, avenue du Général Leclerc, a mis en place depuis le 1er septembre 2015, une permanence de soins (prélèvement sanguin, injection, surveillance de tension, pansements, perfusion, …) pour les patients en capacité de se déplacer. Cette permanence est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 14h30 avec et sans rendez-vous.

Karine LOBRY - Infirmière DE - 57 B, avenue du Général Leclerc - 62710 Courrières
Tél : 03.21.67.15.96 / 06.17.53.44.82

Le Travelling

Carte Ciné Culture : 13 € Tarif réduit : 4,40 €
Tarif plein : 5,50 € Adhérent : 3,30 €

Programme disponible sur le répondeur du Travelling : 03 21 20 23 76 et sur www.courrieres.fr

Nouveau au cinéma ! Vous avez maintenant la possibilité de payer par Carte Bleue

Les nouvelles aventures d'Aladin

À la veille de Noël, Sam et son meilleur pote Khalid se déguisent en Père Noël afin de dérober tout ce qu'ils peuvent aux Galeries Lafayette. Coincé par des enfants, il doit leur raconter l'histoire d'Aladin. Dans la peau d'Aladin, Sam commence un voyage au cœur de Bagdad. Hélas, le peuple subit la tyrannie du terrible Vizir. Aladin, aidé de son Génie, pourra-t il déjouer les plans diaboliques du Vizir ?

Vendredi 6 novembre à 18h
Samedi 7 novembre à 17h30
Dimanche 8 novembre à 14h30

Lolo

En thalasso à Biarritz avec sa meilleure amie, Violette, quadra parisienne travaillant dans la mode, rencontre Jean-René, un modeste informaticien fraîchement divorcé. Après des années de solitude, elle se laisse séduire. Il la rejoint à Paris, tentant de s'adapter au microcosme parisien dans lequel elle évolue. Mais c'est sans compter sur la présence de Lolo, le fils chéri de Violette, prêt à tout pour détruire le couple naissant et conserver sa place

Mercredi 11 novembre à 17h30
Vendredi 13 novembre à 20h30
Samedi 14 novembre à 18h30
Dimanche 15 novembre à 18h30

Vendredi 6 novembre à 20h30

Soirée spéciale Courrières Assistance
Tarif : 7 euros

Collation à l'issue de la séance.
Pensez à réserver vos places au 03.21.76.23.30

Crimson Peak

Au début du siècle dernier, Edith Cushing, une jeune romancière, vit avec son père Carter Cushing à Buffalo. Elle est hantée par la mort de sa mère. Elle possède le don de communiquer avec les âmes des défunts et reçoit un étrange message de l'au-delà : « Prends garde à Crimson Peak ». Edith est tiraillée entre deux prétendants: son ami d'enfance et le docteur Alan McMichael.

Samedi 7 novembre à 14h30 et 20h30
Dimanche 8 novembre à 17h30

Pan

Proposant un nouveau regard sur l'origine des personnages légendaires créés par J.M. Barrie, le film s'attache à l'histoire d'un orphelin enlevé au Pays Imaginaire. Là-bas, il vivra une aventure palpitante et bravera maints dangers, tout en découvrant son destin : devenir le héros connu dans le monde entier sous le nom de Peter Pan.

Mercredi 11 novembre à 14h30
Samedi 14 novembre à 14h
Dimanche 15 novembre à 14h

A vif !

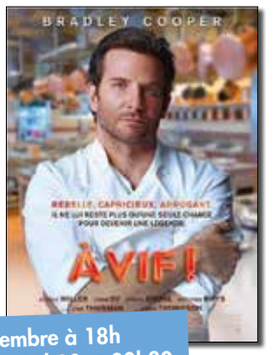

Plus qu'un grand chef, Adam Jones est une rock star de la cuisine, couronnée par deux étoiles au guide Michelin. Grisé par le succès, arrogant et capricieux, l'enfant terrible de la scène gastronomique parisienne sombre dans l'alcool et la drogue. Quelques années plus tard, il a retrouvé la voie de la sobriété. Il relance un restaurant londonien, déterminé à obtenir le graal de la gastronomie : une troisième étoile.

Vendredi 13 novembre à 18h
Samedi 14 novembre à 16h30 et 20h30
Dimanche 15 novembre à 16h30

Prochainement *(sous-réserve de copies)*

- Le dernier chasseur de sorcières
- Mune Le gardien de la lune
- En mai fais ce qu'il te plait
- The walk
- Spectre
- Hunger Games la révolte 2ème partie
- Le voyage d'arlo

Jean-Louis FOSSIER, Conseiller municipal du Parti Communiste Français/Front de Gauche
« Pour Courrières, l'Humain d'abord »

Taxés

Le courage en politique, c'est de chercher la vérité et de la dire (JAURES). Quand on essaye de convaincre les Courriérois que l'austérité n'existe pas ou qu'elle s'impose contre toute volonté politique, on abdique de son rôle d'élu pour endosser celui de technocrate au service de l'argent.

Ainsi, C. PILCH s'apprête avec ses amis PS de la CAHC ou du gouvernement à instaurer une nouvelle taxe -cette fois-ci sur les ordures ménagères- une baisse de l'APL ou le contrôle de l'épargne des petites gens pour diminuer le montant de leurs allocations. Les profits du CAC 40 ont gonflé, eux, de 34% grâce au crédit d'impôt, sans aucune création d'emploi.

En plein dans l'œil

Ciné-concert (d'après l'œuvre cinématographique de Georges Méliès)

Vendredi 6 novembre à 20h30 - Médiathèque - Par Alcoléa & Compagnie

Tarif : 5 €

Dans le cadre du festival intercommunal « ON VOUS EMMENE » par la Compagnie Franche Connexion
Réservations : Mairie de Courrières : 03-21-74-80-20
Au service de l'image et de la narration, le spectacle se compose de 12 films représentatifs du génie et de la créativité de Georges Méliès.

Deux chorales, deux concerts

L'Atelier Choral de Courrières et la Chorale de Rouvr'voix s'unissent pour 2 concerts avec en invité le groupe **« Betty et ses amis » : le vendredi 13 novembre 2015** au Centre Culturel de Courrières (rue Aristide Briand) à 20h et **le samedi 28 novembre 2015** à la salle des Fêtes Michel Dumoulin de Rouvroy à 20h.
Réservations conseillées au 03 21 75 35 97
(PAF : 8€ - prévente : 6€).

Évocation Japon

Du 9 novembre au 28 décembre - Médiathèque

Tarif : Gratuit

À l'occasion de la 16ème édition du **Mois du Film Documentaire,** la Médiathèque se tournera en direction du Pays du Soleil Levant.

En images tout d'abord avec **l'exposition « Elévations » de l'artiste portugaise Nazaré Milheiro,** travail photographique mettant en scène la danseuse et chorégraphe japonaise Juju ALISHINA sur les terrils de Loos-en-Gohelle, « montagnes » symboles du travail des mineurs (exposition visible aux horaires d'ouverture).

Ensuite, le 27 novembre à 20h30, avec **la Projection du documentaire « Cine Dance : the butoh of Tatsumi Hijikata ».**

Bal des années 80

et bourse aux jouets

Le Comité des Fêtes du Quartier des Fleurs et du Rotois organise un grand bal « Années 80 » **le samedi 14 novembre 2015** à la salle de l'Harmonie (Place Jean Tailliez) de 19h à 1h du matin. L'entrée est fixée à 5€ et une petite restauration est prévue.
Le samedi 21 novembre, le comité vous accueillera à la salle de l'Harmonie pour sa bourse aux jouets de 9h à 16h. Le prix de la table est fixé à 5€. Pour ces 2 manifestations, les inscriptions se feront à la Maison de Services Publics le vendredi jusqu'au 6 novembre de 14h à 16h.

Concert de Sainte Cécile

de l'Harmonie l'Union Fait La Force

Le Concert aura lieu **le samedi 14 novembre 2015** à 15h30 à la salle de l'Harmonie Place Jean Tailliez (entrée gratuite).

Outre l'école de musique et l'harmonie, cette année, l'Union Fait La Force a invité l'Orchestre des Jeunes de La Bassée sous la direction de Laëtitia Bouvet à participer à ce concert.

Concert au profit du TÉLÉTHON

Le jeudi 3 décembre, l'Amicale de Donneurs de Sang organise un concert à partir de 20h à la salle de l'Harmonie en faveur du Téléthon.
Au programme : Jazz avec le groupe « CJU » et Pop/Rock avec « Rock Union ». Entrée gratuite - restauration possible.

Agenda

- Vendredi 6 novembre
- Soirée Cinéma par Courrières Assistance, Centre Culturel et Travelling
- « En plein dans l'œil » par Alcoléa et Cie dans le cadre du Festival intercommunal « on vous emmène », Médiathèque

- Samedi 7 novembre
- Loto d'Automne de l'Amicale du Personnel Communal, Centre Culturel
- Soirée Halloween par l'APE Curie Jaurès, Salle de l'Harmonie

- Dimanche 8 novembre
Assemblée générale du Courrières Body Force, Salle Martin Luther King

- Mercredi 11 novembre
- Armistice 1918 - Défilé - Vin d'Honneur (Salle Martin Luther King) Rendez-vous à 11h Place Jean Tailliez
- Banquet des Anciens Combattants, Salle de l'Harmonie

- Vendredi 13 novembre
Concert de l'Atelier Choral, Salle de l'Harmonie

- Samedi 14 novembre
- Concert de Sainte Cécile de l'Harmonie l'Union Fait La Force, Salle de l'Harmonie
- Bal des années 80 par le Comité des Fêtes du Quartier des Fleurs et du Rotois, Centre Culturel

- Mercredi 18 novembre
Don du Sang, Salle de l'Harmonie

- Samedi 21 novembre
- Spectacle : « Les plongeurs de l'extrême » par la Compagnie, Médiathèque
- Soirée annuelle de CORA, Centre Culturel
- Bourse aux jouets par le Comité des Fêtes du Quartier des Fleurs et du Rotois, Salle de l'Harmonie

- Dimanche 22 novembre
- Exposition des travaux manuels par l'ASFAC, Salle Deloffre
- Repas annuel du Volley Club, Foyer Restaurant

- Vendredi 27 novembre
Mois du film documentaire, Médiathèque

- Dimanche 29 novembre
- Banquet de Sainte Cécile de l'Harmonie l'Union Fait La Force, Salle de l'Harmonie
- Couscous de l'APEI, Centre Culturel

- Vendredi 4 décembre
Soirée cinéma de la FNACA, Centre Culturel et Travelling

- Samedi 5 décembre
- Marché de Noël à l'église Saint Piat, Salle Martin Luther King

- Dimanche 6 décembre
- Repas de Sainte Barbe de l'APPHIM, Foyer Restaurant

- Vendredi 11 décembre
- Marché de Noël de l'école Berlinguez (à l'école)
- Marché de Noël de l'école Joliot-Curie (à l'école)

- Samedi 12 décembre
- Marché de Noël du Club Féminin, Salle Deloffre
- Arbre de Noël de l'Amicale du Personnel Communal, Médiathèque